

COMPTE-RENDU DE	
Conseil de quartier des Charmettes	
ORGANISATEUR	LIEU
Ville de Villiers le Bel	Ecole Michel Montaigne
<p>☛ Il est pointé la diffusion inégale des tracts : l'avenue Pierre Dupont en a été bénéficiaire contrairement à l'avenue Victor Hugo, Galliéni et des Charmettes.</p> <p>Pour améliorer la communication, il est proposé de placer des affiches sur les arbres.</p> <p>☛ Madame BOGHOSSIAN demande aux élus et habitants présents de se présenter et évoque l'ordre du jour prévu.</p> <p>☛ La nouvelle charte des conseils de quartier, présentant les objectifs, la constitution et le fonctionnement des conseils, est présentée.</p> <p>☛ Le comité de pilotage, dont le rôle est de préparer et d'animer les réunions du conseil de quartier, est composé de 6 personnes, réparties en 2 collèges : 1 collège d'élus et 1 collège de représentants du quartier. L'objet de la présente réunion est de procéder aux élections des membres du deuxième collège.</p> <p>Toutefois, au regard du faible nombre d'habitants présents, la question de l'opportunité de réaliser ces élections ce jour est posée. Il est finalement décidé d'organiser un nouveau conseil de quartier le 5 juillet 2008 à 10h00.</p> <p>☛ Différents points sont soulevés par les habitants présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le problème de l'élagage est évoqué.</li> <li>- Le Maire de Villiers le Bel n'est jamais vu et ne connaît pas les problèmes de sa commune car il n'y habite pas. Le rôle des adjoints de quartier est de faire le lien entre les habitants et Monsieur VAILLANT.</li> <li>- Une habitante pense que le Maire ne s'intéresse pas à ce quartier car il ne constitue pas son électorat... Monsieur ROBEIRI précise que les habitants ont voté pour une équipe et non pour un individu. Monsieur BONNARD insiste sur la nécessité de se départir de la vision « villageoise » du Maire compte tenu du nombre d'habitants sur la commune et de la complexité du fonctionnement d'une Ville.</li> <li>- Monsieur DUFROS interroge sur les modalités d'organisation de la remontée des problématiques soulevées par les habitants. Madame BOGHOSSIAN précise qu'une réflexion est à engager dans ce cadre.</li> <li>- Monsieur DESTOUESSE interroge sur les moyens dont dispose le comité de pilotage. Il insiste sur la nécessité de mettre des moyens à la disposition de cette instance afin que les habitants se sentent concernés.</li> </ul> <p>☛ La démarche du questionnaire concernant le projet d'Atelier Santé Ville est présentée par Madame MACEIRA.</p> <p>☛ Monsieur BONNARD présente le projet de la bibliothèque provisoire, dont les locaux de 350 m2 seront ouverts au public en septembre 2008, et détaille les coûts inhérents à cette initiative.</p> <p>Le coût total de la bibliothèque provisoire s'élève à 1,5 millions d'euros financés par l'Etat à hauteur de 13 000 euros, le Conseil Général à hauteur de 76 000 euros et le Conseil Régional à hauteur de 600 000 euros.</p> <p>Le coût du fonds documentaire est de 540 000 euros financés par le Conseil Général à hauteur de 50 000 euros, le Ministère de la Culture à hauteur de 30 000 euros et la Fondation Aéroports de Paris à hauteur de 50 000 euros.</p> <p>Monsieur BONNARD annonce la concrétisation de la bibliothèque des Carreaux, d'une superficie de 700 m2, qui concernera le secteur des Carreaux, Charmettes et le nord d'Arnouville.</p> <p>☛ Madame JOARY présente le projet global d'extension de l'école Jean Moulin car les effectifs augmentent sur le quartier sans compter</p>	

l'opération de la Mapa.

Une question est posée sur l'entrée en maternelle pour les enfants de 2 ans et demi qui sont obligés d'attendre la rentrée de septembre.

Une réunion est prévue le 23 juin 2008 avec les parents d'élèves et les enseignants de l'école Michel Montaigne et Jean Moulin.

☛ Questions diverses :

- Une dame pose la question des déjections canines de son chien.

Réponse : Le dispositif des sacs prévus à cet effet est explicité dans ce cadre.

- Y aura t-il un mur entre le Domaine d'Ableval et la Résidence Pierre Sémard ?

Réponse : Monsieur BONNARD a sollicité OSICA, qui a enregistré la demande et doit faire des propositions. Une relance est nécessaire auprès de OSICA car les propriétaires n'ont rien reçu à ce jour.

- Comment remédier à la recrudescence des cambriolages sur la Ville ?

Réponse : Le commissariat est sollicité depuis 25 ans dans ce cadre mais il faut que les effectifs soient suffisants. Les riverains demandent des patrouilles régulières.

- Quelle logique est préconisée en terme d'urbanisme ?

Réponse : Monsieur BONNARD propose une réunion spécifique sur ce thème.

**Suites à donner**